



**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
BASSEE MONTOIS
DU JEUDI 22 JUN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 22 juin à 19 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire la salle polyvalente de Fontaine-Fourches, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.

Etaient Présents :

Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur ANQUETIN Rémy, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur BEAUDET Bernard, Monsieur MARCADET Emmanuel, Monsieur DELORME Luc, Monsieur LAMARQUE Jean-Claude, Monsieur BIGOT Jean-Yves, Monsieur VALLEE Alain, Monsieur ARLAIS Michel, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame MOULET Valérie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur DEQUIROT Thierry, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Madame CHANTRAIT Françoise, Monsieur FENOT Jean-Paul, Monsieur BENOIT Francis, Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Madame MICHEL Monique, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur RICHARD Jean-Pierre, Monsieur FORGET Michel, Monsieur BELESSORT Patrick, Monsieur MINOST Jean-Marie, Madame ROUVEAU Laurence, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Madame CHARLE Anne-Marie, Monsieur DUCHEZEAU Yves, Monsieur SABY Bernard, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine, Monsieur FARSSAC Pascal, Monsieur FORTIN Dominique

Suppléant(s) en situation délibérante :

Monsieur PETIT Dominique, Monsieur CORBISIER Bruno, Monsieur VILLAIN Robert.

Excusés :

Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry, Monsieur LAMOTHE Frédéric, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur PIONNIER Jean-Jacques, Monsieur CARRASCO Gérard, Madame RICHARD Gisèle, Madame VO VAN Danielle

Absents :

Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur SAUNIER Louis, Madame TRIVIER Julie, Monsieur PRAYER Pascal, Monsieur BIESBROUCK Gilles, Monsieur DERETZ Bernard, Monsieur LAGAN Pierre-Michel, Monsieur POULAIN Michel, Madame BENOIT Florence.

Pouvoirs :

Madame RICHARD Gisèle a donné pouvoir à Monsieur RICHARD Jean-Pierre ;

Madame VO VAN Danielle a donné pouvoir à Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge.

Nombre de délégués en exercice : 58
Présents : 41 Votants : 43 Pouvoirs : 2 Absents : 10 Excusés : 7
Date de convocation : 15 juin 2017

Le quorum étant atteint et le Secrétaire de séance désigné, le Conseil peut valablement délibérer.

A – APPROBATION DE PROCES VERBAL DE SEANCE

En l'absence de remarque, le procès-verbal de Séances de Conseil du 23 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

B – DECISIONS

B – 1) Contrat d'assurance dommage-ouvrage pour le projet Berges de Seine:

La souscription de ce contrat a pris du retard. Il devrait, de ce fait, en être rendu compte à la prochaine séance.



B – 2) Avenant au marché de maîtrise d'œuvre du projet Berges de Seine

Cet avenant fait suite à l'avis émis par l'Architecte des Bâtiments de France sur le dossier de demande de permis de construire. Ce dernier a souhaité la réalisation des couvertures en zinc pré patiné en remplacement des tuiles plates initialement prévues, ainsi que des bardages de pignons dans le même zinc pré patiné en remplacement des enduits de façade. L'avenant porte, respectivement, la rémunération de l'offre de base à 132 896.50 € HT, la rémunération de la mission complémentaire OPC à 18 205 € HT.

C – DELIBERATIONS

C – 1) Avis sur le Plan de protection de l'atmosphère

Il y a lieu d'émettre un avis sur le Plan de protection de l'atmosphère (PPA) nouvellement révisé. Ce plan charge les collectivités d'inciter les usagers aux changements de comportements : régulation du trafic routier, développement des transports en commun, des modes de déplacements propres, des modes de chauffages propres.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'émettre un Avis favorable.

C – 2) Instauration du RIFSEEP pour les agents de la filière administrative

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) est composé d'une partie forfaitaire, liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle (IFSE) et d'une partie variable, tenant compte de son engagement professionnel et de sa manière de servir (CIA).

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'instaurer le RIFSEEP pour les agents de la filière administrative.

C – 3) Instauration du RIFSEEP pour les agents de la filière technique

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'instaurer également le RIFSEEP pour les agents de la filière technique.

C – 4) Instauration du RIFSEEP pour les agents de la filière animation

Enfin, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'instaurer le RIFSEEP pour les agents de la filière animation.

C – 5) Création d'un poste contractuel

La Communauté de communes est amenée à réorganiser ses services par pôles fonctionnels. Dans cette organisation, le SPANC a été identifié comme un domaine de compétence à la fois fragile et sensible. C'est à ce titre que le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de créer un emploi non permanent à temps complet.

C – 6) Attribution d'une subvention exceptionnelle : modification budgétaire n°2

L'association Marche et rêve du Montois organise, en date du 10 septembre, la toute première édition de la randonnée Bassée Montois de septembre. Cette dernière proposera trois circuits de différentes longueurs. Compte tenu de son retentissement intercommunal, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- ▶ D'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 Euros à l'association Marche et rêve du Montois ;
- ▶ Et pour pouvoir la mandater, de virer la même somme de l'article 658 vers l'article 6574.

C – 7) Reprise de l'élaboration du PLU de Mousseaux-les-Bray

Cette reprise fait l'objet d'une demande du Conseil municipal. A son stade d'avancement, la procédure a donné lieu à un projet d'aménagement et de

développement durable (PADD), un rapport de diagnostic territorial, un zonage et un règlement de zonage. Le PLU n'a pas encore été arrêté.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de l'achèvement, par la Communauté de Communes Bassée Montois, de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Mousseaux-les-Bray engagée avant la date de sa prise de compétence.

D - QUESTIONS DIVERSES :

D - 1) Très Haut Débit

Les réunions de déploiement s'achèvent, certes, avec un retard de trois à six mois par rapport à la programmation 2017, mais en associant un plus grand nombre de Communes. La première armoire a été livrée. Les infrastructures vont suivre. La commercialisation devrait intervenir en mai 2018.

Parallèlement, les deux premières antennes Wimax vont être mises en place dès septembre. Elles autoriseront un débit de 29 à 30 Mégabits.

D - 2) Travaux

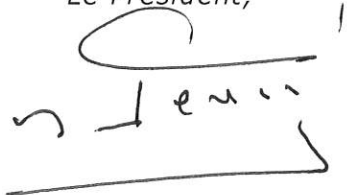
Les travaux de démolition du projet « Berges de Seine » ont été réceptionnés. Ceux du bâtiment ATAC vont démarrer la semaine prochaine. Concernant l'extension du musée, les entreprises ont été choisies et les travaux vont se dérouler jusqu'en fin 2017. Les travaux ont également commencé pour la maison de la Petite Enfance. Enfin, l'architecte va être prochainement relancé s'agissant de la sécurisation de l'église de Dontilly.

D - 3) Communication

Les Maires peuvent passer au siège de Bray-sur-Seine pour prendre les exemplaires du bulletin communautaire afin de les distribuer dans leur Commune.

En l'absence d'autres questions, la séance est close à 20h30.

Le Président,



Le secrétaire



